

Sisteron Journal
28/10/06

UN NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL D'ELIMINATION DES DECHETS DE SOINS DES PARTICULIERS EN AUTO TRAITEMENT



Lors de la signature de la convention

En 1996, Sisteron prenait la position de ville pilote en installant un "Point Container" destiné aux professionnels de santé pour la récupération des déchets engendrés par leur activité. Ce point est géré par la Société Gap Hygiène Santé.

Dix ans après, et face aux demandes croissantes des particuliers en auto-traitement, sur le devenir de leurs seringues, aiguilles ou lancettes, la ville de Sisteron a souhaité mettre gratuitement à la disposition de ces personnes un service d'élimination réglementaire des déchets de soin, en collaboration avec les pharmacies de la ville et la Société "Gap Hygiène Santé".

Pour ce faire, la Mairie de Sisteron a acquis des contenants qu'elle met gratuitement à la disposition des particuliers dans les pharmacies ; ainsi qu'un badge d'accès permettant aux pharmaciens de déposer ces contenants dans la borne. La personne en auto-traitement récupère donc un contenant - boîte homologuée et sécurisée qu'il peut garder jusqu'à 90 jours chez lui et qui, une fois fermée, ne pourra plus être ouverte que par les services récupérateurs des déchets - chez son pharmacien, qu'il remplit avant de la lui rapporter. Le

pharmacien se charge de déposer la boîte au "Point Container".

Comme il était souligné lors de la présentation de ce nouveau service, la collecte de D.A.S.R.I. (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), dans un souci environnemental et d'éco-citoyenneté, a pour conséquence l'élimination de déchets piquants, coupants ou tranchants des filières d'ordures ménagères et de la voirie, d'assurer la sécurité du personnel (trieurs du centre de tri et agents communaux) et de tous, à travers une solution de proximité innovante qui offre toutes les garanties de sécurité et de confidentialité.

Lors de la signature de la convention entre la Société "Gap Hygiène Santé", représentée par son Directeur Monsieur Georges PRIEUR, et la Municipalité, Monsieur Daniel SPAGNOU, Député Maire, remerciait Angélique LATIL, Ambassadrice du Tri, et Bernard CODOUL, Conseiller Municipal et Président du SMI-TOM, qui se sont beaucoup investis pour mener à bien ce dossier, ainsi que les pharmaciens, représentés par Monsieur REI, qui sont un maillon essentiel de cette opération.